

Situation locale

Le tissu économique

Environ 400 éco-entreprises dans la zone d'emploi de Strasbourg

L'Annuaire de l'économie verte de la zone d'emploi strasbourgeoise (ADEUS) compte près de 450 acteurs à ce jour.

Parmi eux, 380 sont des entreprises. Une quarantaine sont des organismes de formation, des laboratoires et des centres de recherche. Les autres acteurs sont des organisations professionnelles, des pôles de compétitivité, des centres techniques ou encore des événements liés à l'économie verte.

Les éco-entreprises ont des profils très variés :

- grands groupes d'envergure internationale (Suez environnement, Lohr, Soprema),
- petites entreprises spécialisées,
- bureaux d'études et d'ingénierie,
- fabricants de matériels,
- installateurs thermiques...

Elles interviennent principalement dans l'efficacité énergétique / production d'énergies renouvelables / captage de CO² (environ deux tiers d'entre elles), dans la gestion de l'eau (distribution et assainissement) et des déchets (collecte et traitement) ainsi que dans la gestion et la prévention des autres pollutions.

NOMENCLATURE : LES 24 SECTEURS CENTRAUX DE L'ÉCONOMIE VERTE EN ALSACE

Code	Activité
2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes
3020Z	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
3315Z	Réparation et maintenance navale
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées
3811Z	Collecte des déchets non dangereux
3812Z	Collecte des déchets dangereux
3821Z	Traitement et élimination des déchets non dangereux
3822Z	Traitement et élimination des déchets dangereux
3831Z	Démantèlement d'épaves
3832Z	Récupération de déchets triés
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets
4212Z	Construction de voies ferrées de surface et souterraines
4221Z	Construction de réseaux pour fluides
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux
4311Z	Travaux de démolition
4329A	Travaux d'isolation
4391A	Travaux de charpente
4391B	Travaux de couverture par éléments
4399A	Travaux d'étanchéification
4399D	Autres travaux spécialisés de construction
7111Z	Activités d'architecture
9104Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles

Source : OREF, définition CGDD

Méthodologie : utilisation de deux approches

Pour évaluer le poids des activités vertes, deux méthodes ont été utilisées :

La première s'appuie sur l'Annuaire des acteurs de l'économie verte de la zone d'emploi de Strasbourg constitué par l'ADEUS, sur la base de différentes sources (NODE¹, Electricité de Strasbourg, Région Alsace, CUS, Green Univers, Pôle Véhicule du futur, Observ'ER). Il vise à recenser toutes les éco-entreprises et autres entités liées à la filière verte, mais il ne permet pas les comparaisons avec d'autres territoires.

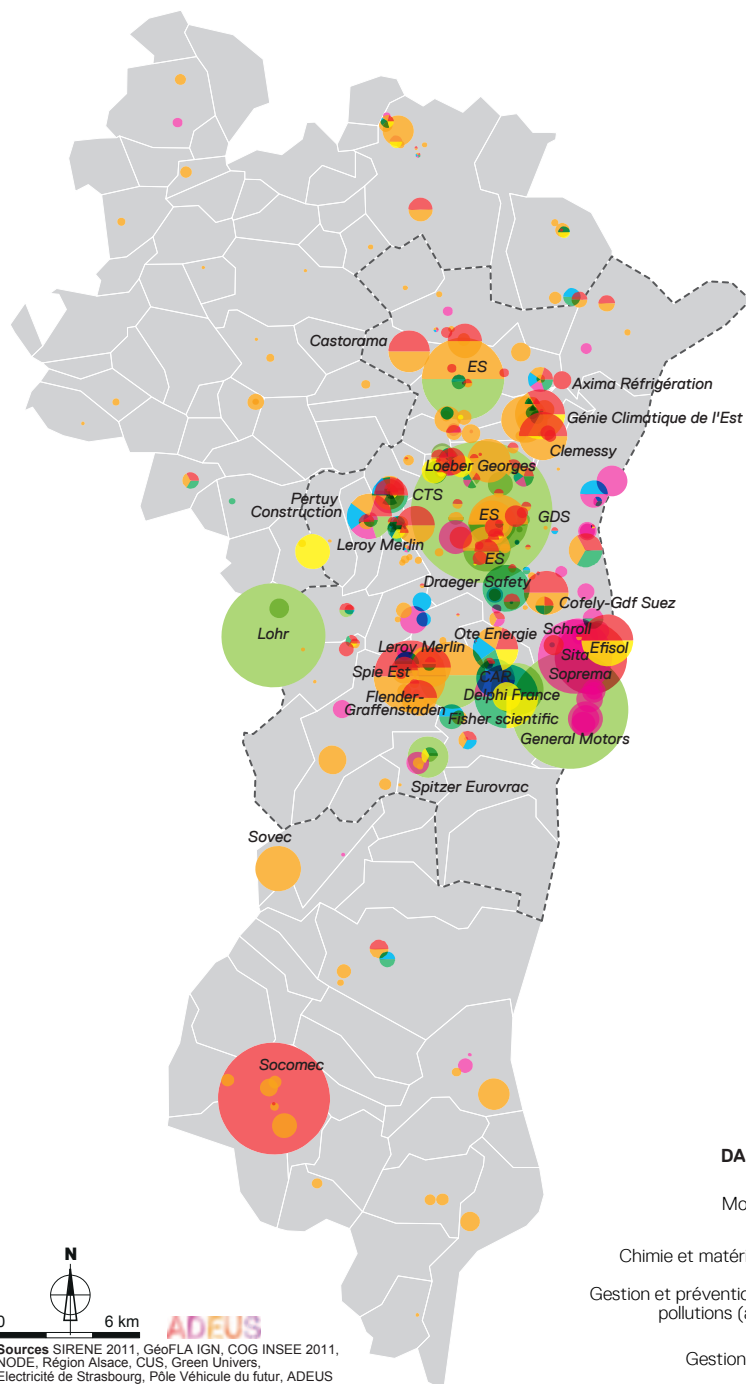
La deuxième exploite les Statistiques officielles centrées sur les activités et les métiers. Les nomenclatures retenues ont été proposées par le Commissariat Général du Développement Durable. Il a ainsi identifié :

- pour l'Alsace, 24 codes d'activités d'établissements verts (NAF 2008), qui correspondent aux activités centrales de l'économie verte dans la région. On ne distingue pas ici les éco-activités, des activités périphériques (cf. définition p. 12). Ces codes ont été retenus car les entreprises de ces secteurs consacrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à la production de biens verts ;
- au niveau national, 9 professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) vertes et entre 66 (périmètre restreint) et 73 PCS verdissantes.

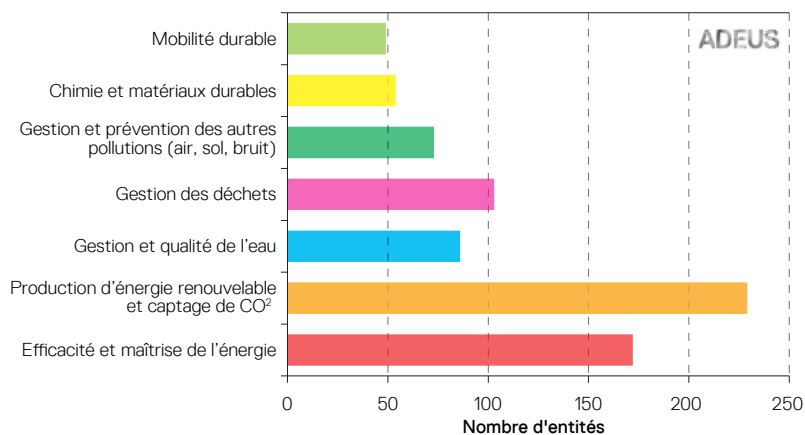
Cette méthode ne permet pas d'appréhender le secteur de manière globale, puisque de nombreuses éco-entreprises sont classées dans d'autres codes d'activités (ingénierie et études techniques, BTP, commerce de gros...). Mais elle permet de comparer Strasbourg avec d'autres métropoles et de suivre les évolutions de l'emploi.

1. Nouvelles opportunités pour le développement des ecotechnologies

LES ÉCO-ENTREPRISES DE LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



RÉPARTITION DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE VERTE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ



LA FILIÈRE ÉCONOMIE VERTE

Une zone d'emploi strasbourgeoise sous-spécialisée par rapport aux autres territoires alsaciens

La zone d'emploi de Strasbourg regroupe plus de la moitié des établissements de l'économie verte présents dans le Bas-Rhin et un tiers des établissements présents en Alsace. Ces proportions, restées quasiment stables sur cinq ans, sont légèrement inférieures à celles observées pour l'ensemble du tissu économique (avec 58 % des établissements bas-rhinois et 36 % des établissements alsaciens).

A l'instar de l'ensemble du parc des établissements, l'essentiel des unités économiques de cette filière compte moins de dix salariés. La proportion d'établissements sans salariés est cependant légèrement plus faible.

Un taux de création vert inférieur à celui de l'ensemble du tissu économique

Les activités créées dans la filière verte, dans la zone d'emploi strasbourgeoise, concernent plus particulièrement l'architecture, la construction (couverture, isolation et démolition) et les déchets (récupération des déchets triés).

Le taux de création¹ dans la filière sur Strasbourg est de 13,6 % en 2011. S'il progresse par rapport à 2007 (11,1 %), il reste moins important que pour l'ensemble des établissements (15,3 %), ce qui souligne un moindre dynamisme de l'économie verte.

Une dynamique inférieure en métropole qu'en région ?

Le territoire strasbourgeois se montre légèrement moins spécialisé que le reste de l'Alsace. En effet, 2,4 % de ses établissements et 2,2 % de ses créations relèvent de la filière verte, contre respectivement 2,6 % et 2,7 % pour la région. Son taux de création d'établissements verts en 2011 est inférieur à la moyenne alsacienne (15,3 %), notamment en raison d'un taux de création moindre dans la gestion des déchets.

Les dynamiques d'emploi

Une filière marginale en termes d'emploi dans les activités vertes...

Les activités centrales de l'économie verte représentent 3 000 emplois dans la CUS et 3 500 emplois dans la zone d'emploi de Strasbourg, soit 1,8 % de l'ensemble des emplois salariés privés (contre 2,3 % en Alsace et en France).

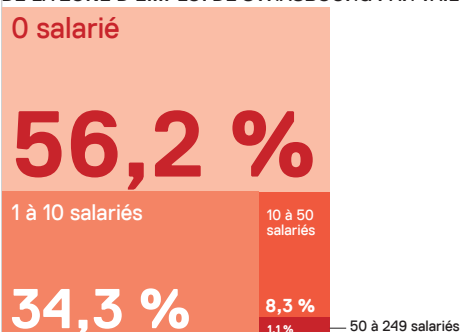
En 2010, la construction et la gestion des déchets concentrent sept emplois sur dix. La faible représentation des activités liées à la gestion de

POIDS DE L'ÉCONOMIE VERTE DANS L'ENSEMBLE DU TISSU ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

	ZE Strasbourg	Bas-Rhin	Alsace	France
2007	2,6 %	2,8 %	2,8 %	2,4 %
2011	2,4 %	2,6 %	2,6 %	2,4 %

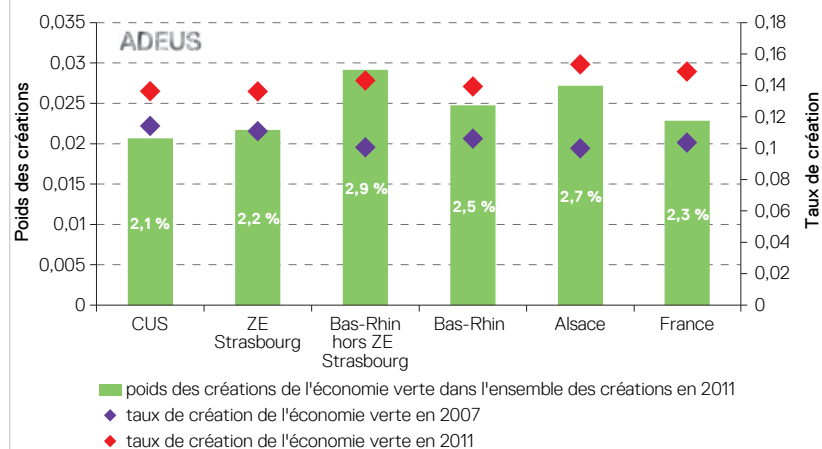
Source : INSEE-SIRENE 2007-2011, secteur marchand non agricole

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS VERTS DE LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG PAR TAILLE



Source : INSEE-SIRENE 2011, secteur marchand non agricole

CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DANS L'ÉCONOMIE VERTE



Source : INSEE-SIRENE 2007-2011, secteur marchand non agricole

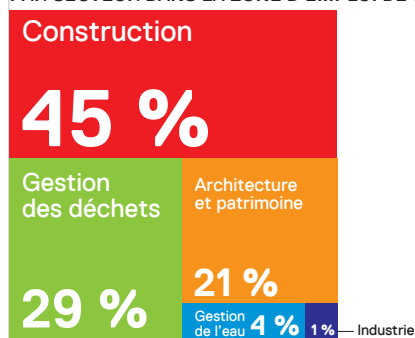
POIDS DES ACTIVITÉS VERTES DANS L'ENSEMBLE DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS EN 2011

	Emploi dans la filière		Emploi total		Poids de la filière	
	2011	Evolution 2001-2011	2011	Evolution 2001-2011	2001	2011
CUS	3 062	26,3 %	167 885	-0,3 %	1,4 %	1,8 %
ZE Strasbourg	3 503	23,4 %	191 997	0,7 %	1,5 %	1,8 %
Bas-Rhin hors ZE	4189	31,9 %	128 896	0,6 %	2,5 %	3,2 %
Bas-Rhin	7 692	27,9 %	320 893	0,7 %	1,9 %	2,4 %
Alsace	11 780	20,8 %	514 735	-1,5 %	1,9 %	2,3 %
France	387 014	31,4 %	16 695 529	6,2 %	1,9 %	2,3 %

Source : Pôle Emploi, 2001-2011 (données au 1^{er} janvier)

1. Taux de création : rapport entre le nombre de créations de l'année n et le stock initial d'établissements de la même année.

RÉPARTITION DES EMPLOIS DANS LES ACTIVITÉS VERTES PAR SECTEUR DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



Source : Pôle emploi 2011, champ privé marchand

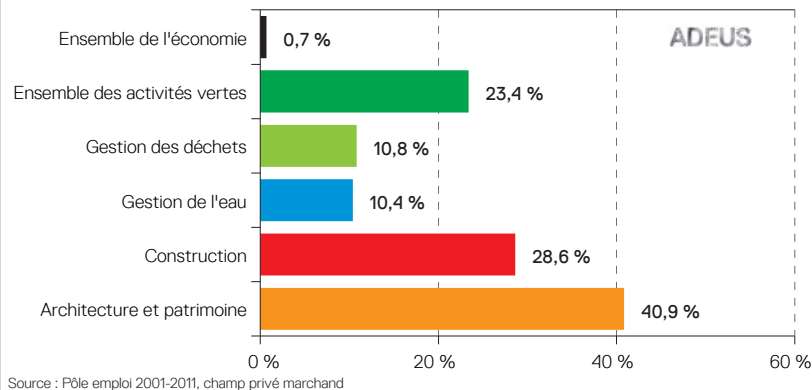
l'eau pose question et semble être liée à un mode de gestion spécifique à l'Alsace, largement investi par le secteur public (traitement de l'eau et assainissement géré en régie CUS et par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin-SDEA). Parallèlement, la bonne qualité de l'eau puisée dans la nappe nécessite également moins de traitement, et donc moins d'emplois que dans d'autres territoires.

mais une croissance importante...

Si le poids de la filière reste marginal, la croissance des emplois sur dix ans y est nettement plus importante (+26 % dans la CUS et +23 % dans la zone d'emploi de Strasbourg) que dans l'ensemble des activités, où elle reste à peu près stable.

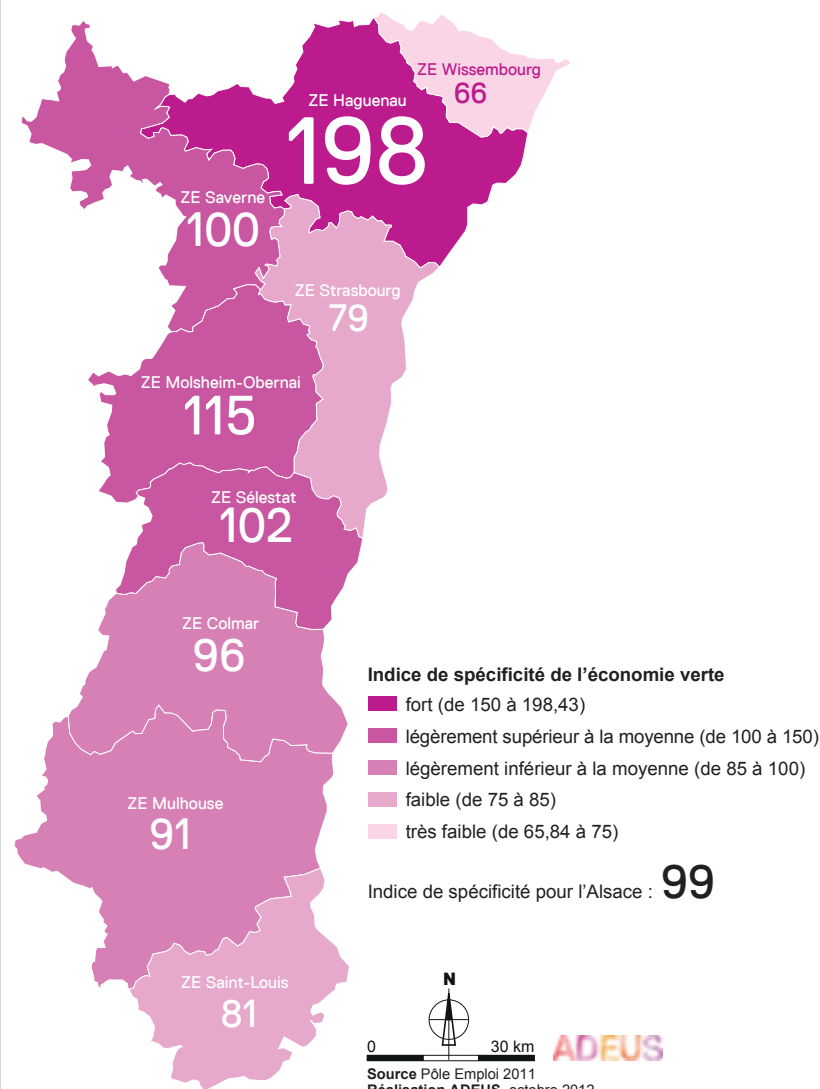
Les activités vertes apparaissent sur-représentées dans certaines zones d'emploi alsaciennes, et plus particulièrement celles de Haguenau et de Molsheim-Obernai, où les secteurs de l'industrie et de la construction se démarquent, notamment grâce à la présence de quelques grands employeurs (Alstom Transport qui construit du matériel ferroviaire à Reichshoffen et emploie plus de 800 salariés ou encore Supra qui fabrique des poêles et cheminées à Obernai et compte 300 emplois).

EVOLUTION DES EMPLOIS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG SUR 10 ANS



Source : Pôle emploi 2001-2011, champ privé marchand

INDICE DE SPÉCIFICITÉ DE L'ÉCONOMIE VERTE DANS LA RÉGION



LA FILIÈRE ÉCONOMIE VERTE

... et des emplois verts qui se diffusent dans toute l'économie

En Alsace, 14 % des actifs, quel que soit leur secteur d'activité, ont un métier vert ou verdissant.

Des métiers verts pas toujours exercés dans une activité verte

115 000 professions vertes ou verdissantes sont présentes dans de nombreux secteurs d'activité en Alsace. L'essentiel d'entre elles (près de 109 000, soit 94 %) sont exercées dans une entreprise en dehors du champ de l'économie verte.

Une minorité de métiers avec une finalité environnementale

La Région compte 3 500 métiers verts, liés à la prévention des risques, à la protection de la nature et au traitement des pollutions. Ils représentent finalement une part

infime des emplois dits « verts » (3 %) et requièrent souvent un faible niveau de qualification, alors que les professions verdissantes - essentiellement des métiers déjà existants mais intégrant de nouveaux savoirs ou comportements pour prendre en compte la dimension environnementale - regroupent 112 000 actifs.

Elles relèvent pour l'essentiel :

- des métiers du bâtiment (réhabilitation, isolation thermique et phonique, aménagement extérieur) : 46 %
- des métiers du transport et de la logistique : 27 %
- des métiers liés à la maintenance, au contrôle qualité, à la sécurité : 13 %.

ACTIVITÉ VERTE ET/OU PROFESSION VERTE ET VERDISSANTE EN ALSACE



RÉPARTITION DES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN ALSACE ET DANS LE BAS-RHIN

	Alsace				Bas-Rhin			
	Activités vertes	Hors activités vertes	Ensemble de l'économie		Activités vertes	Hors activités vertes	Ensemble de l'économie	
			Nombre	%			Nombre	%
Prévention des risques, protection de la nature, traitement des pollutions								
Professions vertes	815	2 674	3 489	3,0%	421	1 368	1 789	2,7%
Gestion des déchets, traitement et distribution d'eau	668	1 339	2 007	57,5 %	344	776	1 121	62,7 %
Mesure, contrôle, hygiène sécurité environnement	139	1 199	1 338	38,3 %	73	532	605	33,8 %
Protection du patrimoine naturel, de la faune, de la flore et de l'agriculture durable	8	136	144	4,1 %	4	59	63	3,5 %
Intégration de nouveaux savoirs ou comportements pour prendre en compte la dimension environnementale								
Professions verdissantes	5 842	106 211	112 053	97,0%	3 588	61 930	65 518	97,3%
Commerce	22	3 273	3 295	2,9 %	20	2 005	2 025	3,1 %
Efficacité énergétique des bâtiments, maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables (conception)	1 710	18 843	20 553	18,3 %	1 206	11 179	12 385	18,9 %
Efficacité énergétique des bâtiments, maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables (réalisation)	2 998	28 501	31 499	28,1 %	1 734	16 776	18 510	28,3 %
Gestion des déchets, traitement et distribution d'eau	226	3 179	3 405	3,0 %	149	1 972	2 121	3,2 %
Maîtrise de l'énergie dans les transports	680	29 203	29 883	26,7 %	365	17 477	17 842	27,2 %
Mesure, contrôle, hygiène sécurité environnement	138	15 001	15 139	13,5 %	75	7 937	8 012	12,2 %
Protection du patrimoine naturel, de la faune, de la flore et de l'agriculture durable	58	4 345	4 403	3,9 %	34	2 297	2 331	3,6 %
Tourisme durable, animation dans le secteur de l'environnement	8	3 867	3 875	3,5 %	4	2 288	2 292	3,5 %
Professions vertes et verdissantes	6 657	108 885	115 542	100 %	4 009	63 298	67 306	100 %
Ensemble des actifs occupés	13 754	793 207	806 961		8 321	477 521	485 842	
En % des actifs	48,4 %	13,7 %	14,3 %		48,2 %	13,3 %	13,9 %	

Source : INSEE-RP 2009, fichier individus localisation à la région - PCS vertes et verdissantes (périmètre restreint) fixées par le CGDD

Les stratégies dans la région

Une mobilisation des politiques et des acteurs

Quatre pôles de compétitivité et de nombreux réseaux relevant des écotechnologies

La Région Alsace dispose de véritables atouts sur plusieurs filières :

- l'éco-construction, efficacité énergétique et énergies renouvelables, notamment avec le pôle de compétitivité « Energivie » ;
- les matériaux innovants, Eco-conception et optimisation des procédés, avec le pôle de compétitivité « Fibres » ;
- le transport durable, avec le pôle de compétitivité « Véhicule du Futur » ;
- la gestion de l'eau, avec notamment le pôle de compétitivité « Hydreos ».

L'Alsace est ainsi la seule région de France où quatre de ses cinq pôles de compétitivité relèvent des écotechnologies.

Elle dispose en outre d'un centre de compétence « chimie durable » reconnu notamment en termes de recherche et d'innovation (chimie verte), du pôle d'expertise « air et odeurs », du réseau des Eco-entreprises d'Alsace et du réseau ProEco2.

L'Alsace, région pilote pour expérimenter un plan métiers de la croissance verte

Dans le cadre de la dynamique du Grenelle de l'Environnement à l'échelle nationale, la Région Alsace et le Ministère du Développement Durable ont signé une convention pour décliner localement le « Plan de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de l'économie verte ». Ce plan a pour objectif d'amplifier le développement des activités et des emplois de l'économie verte, et d'en faire une opportunité d'accès à l'emploi.

Le plan alsacien met plus particulièrement l'accent sur l'agriculture, l'efficacité énergétique et l'automobile. Il mobilise les acteurs concernés par l'élaboration et la conduite d'actions liées à l'économie verte, notamment l'OREF (Observatoire régional emploi formation), les maisons de l'emploi alsaciennes, dont celle de Strasbourg, la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), Pôle emploi et les pôles de compétitivité.

La Communauté Urbaine de Strasbourg engagée dans le développement de l'économie verte

La CUS s'est engagée depuis 2010 dans une dynamique de développement économique innovante, en s'affirmant laboratoire européen et en inscrivant sur sa feuille de route Strasbourg Eco 2020 deux actions visant à encourager la création et le développement d'entreprises innovantes et proposant des solutions réduisant l'impact sur l'environnement, mais également à accompagner le tissu économique local vers une amélioration environnementale et énergétique de ses activités.

La stratégie de l'économie verte est ainsi déclinée en trois axes :

- la dynamisation des filières cleantech : accroître le nombre d'entreprises dans le secteur des cleantech sur le territoire ;
- la structuration du territoire : amener les entreprises à innover en matière de procédés et de technologies ;
- le marketing territorial.

Des actions assurent la mise en œuvre de cette stratégie, en cohérence avec les initiatives d'acteurs majeurs tels que le plan Europe 2020 de la Commission européenne, la stratégie Innovation de la Région Alsace, la stratégie des Pôles de compétitivité alsaciens ou encore le Programme des investissements d'avenir de l'Etat.

La CUS est par ailleurs engagée en faveur de la performance énergétique par le biais de son Plan climat territorial, de son Plan local de l'habitat et ses projets urbains.

Booa, maison à ossature bois, prix de l'innovation



Photo : www.booa.fr

L'entreprise Burger à Lièpvre (68) conçoit et fabrique des produits en bois pour l'aménagement de la maison et du jardin ainsi que des maisons à ossature bois BBC.

Son concept Maison Booa a reçu le grand prix 2012 du concours Alsace Innovation, qui récompense les projets innovants à fort potentiel. Booa est une maison design à toit plat, modulable. De classe énergétique A, elle est composée de bois issus de sapins et épicéas des Vosges et de la Forêt noire.





Des initiatives pour le développement de l'économie verte

Le programme NODE (Nouvelles opportunités pour le développement des écotecnologies)

La DIRECCTE et la Région Alsace co-pilotent le programme NODE pour le développement des écotecnologies en Alsace. NODE comprend deux types d'outils pour aider les entreprises et les fédérer : une cartographie qui représente les acteurs des écotecnologies en Alsace et leurs activités, et un guide des aides où chaque entreprise peut trouver l'aide adaptée à ses besoins.

La GPEC Economie verte Strasbourg-Ortenau de la Maison de l'emploi de Strasbourg

Pour anticiper les besoins d'emploi et de compétences à l'échelle de Strasbourg-Ortenau, la Maison de l'emploi de la formation de Strasbourg et l'Agentur für Arbeit Offenbourg proposent aux entreprises, aux acteurs institutionnels et au grand public un rendez-vous régulier « Afterwork » pour échanger et créer ensemble des opportunités d'action.

Dans ce cycle des Afterworks 2012, l'économie verte fait l'objet de quatre rencontres articulées autour des filières suivantes : « énergies renouvelables », « efficacité énergétique dans la construction », « traitement des déchets, de l'air et de l'eau » et « mobilités et transports éco-responsables ».

L'association CleanTuesday Strasbourg Grand Est (association pour la promotion des Clean Technologies moteurs de l'innovation)

L'association CleanTuesday est aujourd'hui présente dans plusieurs grandes villes françaises, notamment à Strasbourg, ainsi qu'à l'étranger. Elle a pour but de supporter le développement des « Cleantech », « Greentech » ou « éco-technologies innovantes ». Son objectif est de développer un esprit communautaire au sein des acteurs des cleantech (chercheurs, entrepreneurs, start up, PME, grands groupes, collectivités locales et investisseurs) et de favoriser le développement d'une culture collective de l'innovation verte.

A Strasbourg, CleanTuesday Strasbourg Grand Est organise des échanges sur les innovations possibles en matière d'environnement et d'énergie, en partenariat avec la Communauté urbaine de Strasbourg et les pôles de compétitivité ou de compétences. Ont notamment eu lieu des événements thématiques autour de l'eau, du bâtiment et du solaire, des éco-matériaux, de la chimie verte et du recyclage.

Le Forum sur l'économie verte, organisé par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, en lien avec le Conseil de l'Europe et l'Euro-Institut, a consacré en 2012 un de ses forums à l'économie verte et à ses perspectives pour la coopération transfrontalière. La démarche consiste à mieux cerner les contours de la filière à cette échelle géographique, pour ensuite développer des initiatives en termes d'emploi.

Contexte national et international

Les comparaisons nationales

Un niveau alsacien comparable à la situation nationale...

En Alsace, les activités centrales de l'économie verte représentent 2,3 % de l'emploi salarié privé et 2,6 % des établissements, soit un niveau globalement comparable ou légèrement supérieur à l'échelle nationale. La progression des emplois et des unités économiques y est toutefois inférieure.

... mais une zone d'emploi strasbourgeoise en retrait

En queue de peloton des métropoles pour les emplois...

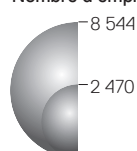
Par contre, avec 1,8 % de ses emplois salariés dans la filière verte, la zone d'emploi de Strasbourg est en retrait. La spécialisation de Strasbourg dans la filière reste à affirmer : elle se positionne aux derniers rangs dans les comparaisons entre métropoles en termes de nombre et d'évolution d'emplois ainsi que d'indice de spécificité. Montpellier, Bordeaux et Nantes sont les métropoles les plus spécialisées en termes d'emplois dans la filière verte, avec des indices de spécificité supérieurs à 110. Quant à Toulouse, dont l'indice de spécificité est inférieur à la moyenne française (100), elle a connu la plus forte progression d'emplois dans la filière.

... et pour les indicateurs sur le tissu économique

Les indicateurs relatifs au tissu économique ne sont pas plus favorables à la métropole strasbourgeoise :

- le poids représenté par la filière verte, tant dans l'ensemble du tissu économique que dans les créations d'établissements, figure parmi les plus faibles observés dans les zones d'emploi ;
- le taux de création d'établissements verts en 2011 apparaît, quant à lui, le plus bas.

Nombre d'emplois en 2011



EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS DANS LA FILIÈRE VERTE EN ALSACE ET EN FRANCE

	Alsace	France
Part des emplois verts dans l'ensemble des emplois en 2011	2,3 %	2,3 %
Évolution des emplois verts 2001-2011	20,8 %	31,4 %
Part des établissements verts dans l'ensemble des établissements en 2011	2,6 %	2,4 %
Évolution des établissements verts 2007-2011	16,5 %	19,9 %
Taux de création d'établissements verts en 2011	15,3 %	14,9 %

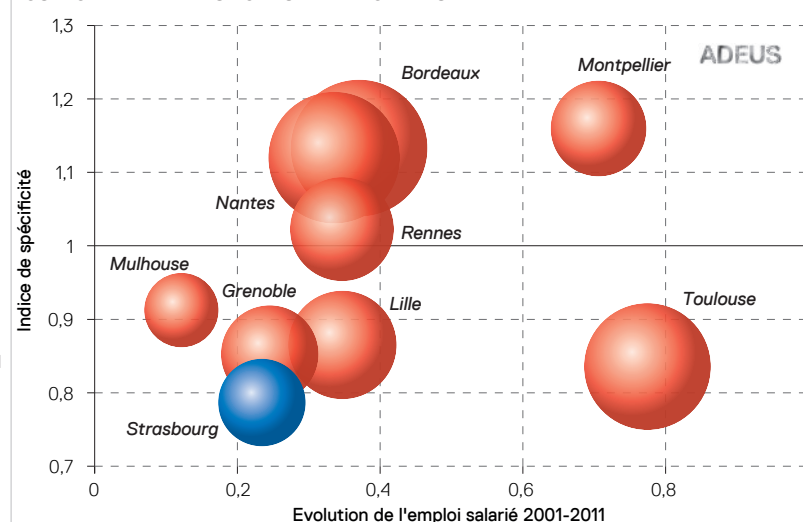
Source : Pôle emploi, 2001-2011 et INSEE-SIRENE, 2007-2011

FILIÈRE VERTE DANS LES MÉTROPOLIS EN 2011

	Nombre d'emplois verts	Part dans l'emploi total	Part d'étab. verts dans l'ens. des étab.	Taux de création d'étab. verts
Bordeaux	8 544	2,6 %	2,9 %	16,9 %
Grenoble	4 340	2,0 %	2,8 %	14,4 %
Lille	5 332	2,0 %	2,2 %	17,2 %
Montpellier	4 357	2,7 %	2,2 %	16,5 %
Mulhouse	2 470	2,1 %	2,6 %	19,2 %
Nantes	7 903	2,6 %	2,9 %	17,5 %
Rennes	4 976	2,4 %	2,9 %	14,7 %
Strasbourg	3 503	1,8 %	2,4 %	13,6 %
Toulouse	7 543	1,9 %	2,5 %	16,0 %

Source : Pôle Emploi, 2011

POSITIONNEMENT DES ZONES D'EMPLOI DANS LA FILIÈRE VERTE



Source : Pôle emploi 2001-2011 (données au 1^{er} janvier)

LA FILIÈRE ÉCONOMIE VERTE

Les éco-activités et l'emploi environnemental en France

Un marché en croissance et en voie de globalisation

L'emploi en France soutenu par le secteur de l'eau, des déchets et des énergies renouvelables

Face à une situation économique mondiale défavorable, les éco-activités résistent mieux face à la crise que l'ensemble du tissu économique. En 2010, elles emploient 452 600 personnes (en équivalents temps plein), dont plus de 40 % dans le traitement de l'eau et des déchets et 14 % dans les énergies renouvelables. Ces effectifs sont en hausse de 4,5 % par rapport à 2009 alors que dans le même temps, la moyenne nationale de l'emploi était quasiment stable (+0,1 %). Sur la période 2004-2010, ces emplois ont une progression annuelle moyenne de 3,4%, contre moins de 1 % pour l'ensemble de l'économie, avec une progression particulièrement soutenue dans les énergies renouvelables (+15,6 %). Au total, les emplois de la croissance verte (éco-activités + activités périphériques) sont évalués à plus de 950 000, soit 4 % des emplois du pays.

Dans le domaine des énergies renouvelables, le secteur photovoltaïque reste très dynamique en matière d'emplois, malgré la diminution des tarifs d'achat

de l'électricité et un crédit d'impôt développement durable moins avantageux.

Les éco-entreprises françaises : quatrièmes exportatrices mondiales

Les entreprises françaises bénéficient de la croissance du marché mondial¹ et placent la France à la quatrième place des exportateurs mondiaux de produits et services pour l'environnement, derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne. Le secteur a généré en 2010 un excédent commercial de 1,1 milliard d'euros (6,1 milliards d'euros d'exportations pour 5 milliards d'euros d'importations). Les activités en lien avec la récupération et le recyclage des matières restent nettement excédentaires. Mais la balance commerciale des énergies renouvelables demeure, quant à elle, largement déficitaire (malgré une amélioration dans toutes les filières, à l'exception du solaire photovoltaïque).

Une compétition internationale

Les activités vertes sont au cœur de la compétition mondiale. Dans les filières en forte croissance, la production française est confrontée à la production des pays à bas coût (ex. la Chine pour le photovoltaïque) ou de pays disposant d'une antériorité forte (Allemagne et Danemark dans l'éolien). Les filières classiques voient aussi l'émergence de nouveaux acteurs sur les marchés internationaux (Chine, Singapour ou Israël dans le domaine de l'eau).

« Il faut bien faire la distinction entre les éco-activités et les activités périphériques. Les premières sont celles dont la plus grosse part du chiffre d'affaires est dédiée à la préservation de l'environnement ou au traitement des déchets et des eaux usées. Les secondes sont celles dont la finalité n'est pas l'environnement mais dont le développement peut aller vers moins d'impacts environnementaux. »

Dominique Dron, commissaire générale et déléguée interministérielle au développement durable, octobre 2012

Emplois de la croissance verte en France (données 2009) :

Emplois dans l'économie verte : 953 000, dont éco-activités : 427 000 (453 000 en 2010)

Professions de l'économie verte (données 2008) :

Métiers verts : 136 000
Métiers verdissants : de 3,6 millions à 4 millions

Source : CGDD

PRODUCTION, COMMERCE EXTÉRIEUR ET EMPLOI DANS LES ECO-ACTIVITÉS EN 2010

Domaines	Production (M€)	Commerce extérieur		Emploi			
		Exportations (FAB) (M€)	Importations (FAB) (M€)	Nombre d'ETP	Répartition	Evolution 2009-2010	Evolution moyenne annuelle 2010/2004
Déchets	14 100	100	0	97 500	22 %	1,8 %	1,3 %
Eaux usées	14 400	550	450	95 500	21 %	-1,1 %	0,3 %
Réhabilitation sols et eaux	3 800	0	0	35 700	8 %	15,5 %	6,8 %
Bruit	1 800	0	100	16 400	4 %	-3,0 %	6,9 %
Nature, paysage, biodiversité	1 100	0	0	12 300	3 %	5,1 %	3,3 %
Pollution de l'air	1 300	150	200	7 400	2 %	1,4 %	-3,0 %
Déchets radioactifs	700	100	50	2 900	1 %	-3,3 %	1,8 %
Protection de l'environnement	37 200	900	800	267 700	59 %	2,1 %	1,8 %
Energies renouvelables	12 400	700	2 250	62 500	14 %	19,0 %	15,6 %
Récupération	7 900	4 050	1 400	33 100	7 %	5,1 %	2,2 %
Maîtrise de l'énergie	3 000	200	350	23 000	5 %	1,3 %	1,4 %
Gestion durable de l'eau	1 000	200	150	6 500	1 %	1,6 %	2,8 %
Gestion des ressources	24 300	5 150	4 150	125 100	28 %	10,6 %	7,3 %
Services généraux publics	2 900	0	0	28 900	6 %	3,2 %	1,6 %
R&D	2 800	0	0	17 800	4 %	2,9 %	9,5 %
Ingénierie	2 700	0	0	13 100	3 %	4,8 %	1,8 %
Activités transversales	8 400	0	0	59 800	13 %	3,8 %	3,6 %
Total	69 900	6 050	4 950	452 600	100 %	4,5 %	3,4 %

Source : Service de l'Observation et des statistiques (SOEs) du Commissariat général au développement durable, 2012



La France dispose aujourd'hui de leaders mondiaux pour l'eau et les déchets, le nucléaire et le ferroviaire, mais elle est encore peu positionnée sur les « nouvelles » technologies de l'environnement, appelées à des perspectives de croissance forte (énergies renouvelables, stockage de l'énergie, batteries pour véhicules propres...). Elle ne dispose donc pas d'une spécialisation optimale pour tirer parti de la croissance « verte » mondiale.

Des politiques environnementales volontaristes

La spécificité du marché de l'environnement réside dans le fait que son émergence et sa croissance dépendent beaucoup de l'intervention publique, au travers de politiques réglementaires et tarifaires. La prise de conscience de l'enjeu environnemental, malgré des réticences encore fortes, conduit à des politiques nationales et internationales de plus en plus volontaristes.

En France, la politique de l'innovation dans le Grenelle de l'environnement et l'Emprunt national vise à favoriser le développement des éco-entreprises et leur positionnement sur les marchés à l'international. Ainsi, le programme des Investissements d'Avenir prévoit de consacrer 6 milliards d'euros sur dix ans dans les technologies vertes, sur un total de 35 milliards.

Quels impacts sur les emplois et les métiers ?

Une logique d'évolution des métiers

L'économie verte ne concerne pas seulement les éco-activités ou les emplois spécifiquement verts, mais c'est une

évolution qui touche potentiellement tous les secteurs d'activités.

Il est aujourd'hui difficile de prévoir si la croissance verte augmentera le volume global des emplois (cf. encadré ci-contre). Mais il apparaît désormais certain que le développement d'une économie plus verte repose moins sur la création d'emplois nouveaux que sur la modification des emplois existants, qui vont se doter de compétences nouvelles (du fait de nouvelles normes ou de nouveaux processus productifs, spécifiques à certains métiers dans le BTP, l'électromécanique et l'électricité, la chimie) et/ou transversales (éco-conduite, éco-conception, éco-citoyenneté).

L'enjeu principal est donc devenu celui du verdissement des emplois existants, qui porte davantage sur le nombre d'actifs à former que sur la complexité de compétences spécifiques à acquérir.

Des formations à adapter

Les mutations liées au développement de l'économie verte ne manqueront pas d'impacter fortement les métiers dans de multiples domaines. Elles affecteront l'offre de formation, et en premier lieu la formation professionnelle. Le challenge réside dans la montée en compétences des salariés, qui doivent désormais intégrer des réglementations, des techniques et des savoir-être nouveaux.

1. Marché, estimé par le Programme des Nations-Unies de l'Environnement (PNUE) à 1400 milliards d'euros en 2007, qui devrait atteindre 3100 milliards d'euros en 2020.

Estimation de la création d'emplois verts : une avalanche de chiffres

- Gouvernement français (avril 2008) : + 500 000 emplois en France liés au Grenelle entre 2009 et 2020
- Boston Consulting Group (juin 2009) : 600 000 postes verts en France d'ici 2020
- Greenpeace (septembre 2009) : 350 000 nouveaux emplois dans l'Union européenne d'ici 2020
- Commission européenne (juillet 2009) : 410 000 postes supplémentaires d'ici 2020
- OIT (juin 2012) : de 15 à 60 millions d'emplois supplémentaires à l'échelle mondiale dans les 20 prochaines années.

« Les métiers de l'environnement souffrent d'une dissymétrie entre la formation initiale et la formation professionnelle. La plupart des formations proposées et demandées sont des formations initiales vertes, hautement qualifiées alors qu'elles ne sont pas le principal pourvoyeur d'emplois. Au contraire, les moins qualifiées (niveaux CAP à bac pro) ouvrent davantage d'opportunités, notamment vers des métiers de techniciens, mais sont moins valorisées. »

Christophe Lebarbier, AFPA octobre 2012

Conclusion...

L'Alsace dispose d'une image écologique forte. Elle fait partie des régions pilotes pour expérimenter le plan Métiers de la croissance verte initié par l'État, qui vise à favoriser le développement des filières et métiers de l'économie verte en s'appuyant sur les initiatives existantes et les acteurs impliqués dans cette dynamique.

Si les activités centrales de l'économie verte ne représentent que 2 % des emplois, près d'un actif sur six est concerné par le verdissement de l'économie.

Pourtant, la métropole régionale peine à se spécialiser. La croissance des emplois y est particulièrement encourageante, mais elle reste en retrait par rapport aux principales métropoles françaises. Son engagement fort dans le développement de la filière permet d'envisager des améliorations notables d'ici 2014-2015.

Plus qu'une réelle explosion des emplois, l'économie verte contribue surtout à faire évoluer les emplois existants. Les problématiques environnementales pénètrent les métiers et, potentiellement, tous peuvent verdir. La mise en réseau des acteurs variés du monde de l'entreprise, de la formation et de l'accompagnement est donc fondamentale pour réussir cette transition écologique de l'économie.

Méthodologie

Définition : Les activités de la croissance verte se définissent à partir de la production de biens et services « verts ». Elles se composent :

- des éco-activités, qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles. Ces biens et services sont destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, à l'air et au sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes (recyclage et tri des déchets, gestion et assainissement de l'eau, isolation thermique et acoustique, agriculture biologique, fabrication et installation de panneaux solaires...), définition internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'Eurostat ;
- des autres activités périphériques plus indirectement « vertes », qui produisent des biens et services favorables, au sens d'une meilleure qualité environnementale.

Les métiers verts ont pour finalité de mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement (garde forestier, technicien en hygiène-environnement, responsable de station d'épuration...). Dans la même catégorie, on trouve les métiers verdissants, dont la finalité n'est pas environnementale mais qui intègrent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de manière significative et quantifiable la dimension environnementale dans le métier (architecte, couvreur...).

Bibliographie :

- Commissariat Général du Développement Durable, *Observatoire des emplois et des métiers de l'économie verte*, Rapport d'activité 2011, www.developpement-durable.gouv.fr
- Commissariat Général du Développement Durable, *Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010*, n° 301, mars 2012
- Commissariat Général du Développement Durable, *Les filières industrielles vertes : une priorité de la mobilisation des pouvoirs publics*, n° 126, mai 2012
- EtD, *La croissance verte : une opportunité pour le développement local et l'emploi*, décembre 2010, www.projetdeterritoire.com



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourggeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Colette Koenig (chef de projet), Fabienne Vigneron, Maryline Roussette**
Photos et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org